

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Marly-le-Roi (78160)

Réponses de Tanguy Ruellan, au nom de la liste « Ensemble Pour Marly le Roi »

— le 13/03/2020 à 20:42 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

voir la suite du questionnaire dans le manifeste à télécharger

Commentaires généraux

1. Allez-vous adopter un plan vélo ambitieux pour les transports, le loisir et la santé, financé et concerté en début de mandat, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables ?

Un plan vélo sera effectivement arrêté dès le début de la mandature avec pour objectif de revoir le plan de circulation de la ville et de construire des pistes cyclables sécurisées. A cet égard, nous diligenterons un cabinet d'urbanisme afin d'étudier le meilleur tracé pour le réseau de piste cyclable.

Bien évidemment, ce cabinet devra tenir compte du plan vélo de la communauté d'agglomération afin que ce réseau soit raccordé à celui des communes voisines. En ce qui concerne la gouvernance, nous n'avons pas prévu explicitement de mettre en place un comité vélo et une charte de qualité. Vos propositions à ce sujet seront étudiés très attentivement.

2. Prévoyez-vous un budget municipal participatif d'investissement pour les projets vélos, trottinettes, piétons pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie ? Si oui, merci de le préciser en pourcentage ou en montant.

Nous comptons mettre en place un budget participatif mais ce sera aux Marlychois de décider à quels secteurs le budget affecté sera alloué.

3. Prévoyez-vous un comité vélo/mobilités régulier se réunissant au minimum 4 fois par an ? (le comité représente les cyclistes de la commune. Il est force de proposition sur les aménagements cyclables. Il participe aux discussions et à l'étude d'investissement. Le budget participatif permet de faire avancer rapidement les actions jugées prioritaires ne nécessitant pas d'investissements lourds).

Nous n'avons pas prévu de comité vélo, mobilité mais de travailler main dans la main avec le tissu associatif. A ce sujet, votre collectif pourrait devenir l'un des référents de la commune en matière de circulations douces.

Un réseau cyclable cohérent

4. Prévoyez-vous de créer un réseau d'itinéraires cyclables continus et sécurisés pour relier sans difficultés tous les quartiers de la commune entre eux en commençant par la liaison entre chaque quartier et la gare, le collège et le lycée (transport) puis chaque quartier et la forêt de Marly (loisir, santé) ?

cf. Réponse à votre première question

5. Seriez-vous favorable à passer la plupart des rues de la ville de Marly le Roi en zone 30 (pour augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées), la vitesse à 50 restant l'exception, là où rouler en voiture à 50km dans Marly est sans danger ?

C'est une très bonne idée.

6. Prévoyez-vous de revoir à l'échelle de l'Intercommunalité Saint Germain Boucles de Seine et du Département, des connexions cyclables véritablement continues et sécurisées entre le réseau cyclable de Marly et celui des communes voisines dans le cadre du Plan Vélo concerté en cours. Par exemple, pour la côte du Coeur Volant, trop pentue et dangereuse, une alternative devrait être recherchée.

Si notre groupe est majoritaire au sein de la communauté d'agglomération, ce sera même un de nos premiers chantiers.

7. Prévoyez-vous de vous engager pour connecter le réseau de l'intercommunalité au Réseau Express Régional Vélo ? Les 33 associations du Collectif Vélo Île-de-France appellent tous les élus de notre région à construire ce Réseau Express Régional

Vélo. L'objectif est de munir la métropole parisienne d'axes structurants pour faciliter le déplacement du cycliste au quotidien. La Région Île de France est très à l'écoute de ce projet ([site https://rerv.fr/](https://rerv.fr/)).

Même réponse: il me paraît difficile de m'engager pour la communauté d'agglomération sans connaître sa composition politique. Néanmoins, si nous sommes majoritaires, c'est un chantier que nous engagerons.

8. Seriez-vous favorable à étudier, comme à Strasbourg, Bordeaux ou Dijon, des « vélorues », axes où les vélos peuvent circuler au milieu de la route sans être doublés par des voitures (imposant aux automobilistes de cohabiter sans s'octroyer la place dominante) ? Cette formule, adaptée aux rues en double sens cyclable pas trop large, ne nécessite pas d'aménagement cyclable particulier excepté la pose de panneaux et sécurise cyclistes et piétons dans les zones de fréquentation dense.

cf. Réponse à votre première question: toutes les options que nous proposera le cabinet d'urbanisme seront mises sur la table. Un environnement pour développer le vélo

9. Prévoyez-vous un stationnement cycliste sécurisé contre le vol près de la gare ? L'aide de la région Ile de France devrait faciliter la tâche avec un financement particulier inclus dans son « Plan vélo » pour augmenter les places de stationnement vélos à 50 000 places d'ici 2025 dans les gares.

Oui, vous avez entièrement raison: la région finance ce dispositif. Ce sera également un de nos premiers chantiers.

10. Prévoyez-vous de faciliter le stationnement vélo près des commerces et si oui comment ?

Il n'y a plus beaucoup de commerce à Marly si ce n'est aux Grandes terres (et le casino). Nous prévoyons d'engager des discussions avec les propriétaires des centres commerciaux et avec les commerçants afin de redynamiser les commerces. L'utilisation du vélo pour faire ses courses est incontestablement un atout en ce sens.

Il est bien évident que, si l'on utilise son vélo pour aller faire ses courses plutôt que la voiture, on va moins loin... Tout ce qui est bon pour le vélo est donc bon pour les commerces de proximité. C'est dans ce cas que nous engagerons les discussions avec les commerçants et les bailleurs.

11. Prévoyez-vous de faciliter le stationnement cycliste résidentiel d'une part par des adaptations de PLU en pied d'immeubles neufs ou existants, d'autre part par la création d'abris vélos sécurisés sur la voie publique d'une dizaine de places répartis dans la ville là où l'habitat ancien est prépondérant (exemple à Lille) ?

En ce qui concerne Marly, il me semble qu'un certain nombre de copropriétés sont déjà équipées de local à vélo... Pour ce qui est du vieux Marly, vous conviendrez qu'il est difficile de prévoir des abris à vélos dans des rues déjà étroites.

12. Seriez-vous favorable à soutenir les associations de services vélo (ateliers de réparation (mobiles), gardiennage de vélo), mettre des locaux à disposition de ces associations et faire de l'initiation au vélo dans les écoles et centres de loisirs ?

Notre programme prévoit de développer l'éco citoyenneté (gestion et promotion du compost, Jardins partagés, prêt d'outil et services entre voisins). C'est dans ce cadre que nous aimerions promouvoir l'aide à la réparation de vélo...

Une ville agréable à vivre pour toutes et tous

13. Seriez-vous favorable à :

- un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) ET la distance de sécurité à respecter à côté d'un vélo : 1 mètre en ville et 1 mètre 50 hors agglomération ?
- une expérimentation des double-sens cyclables, des cédez-le-passage cycliste aux feux et plus de sas vélo ?
- des panneaux qui annoncent l'entrée en agglomération, la limitation de vitesse, la priorité aux piétons et aux vélos ?

Il me semble que votre dernière proposition n'aurait du sens qu'à l'échelle de la communauté d'agglomération. Néanmoins, cette proposition mérite qu'on s'y penche très sérieusement.